

Communiqué de presse

Paris, le 30 avril 2025

Plan de Sauvegarde de l'Emploi chez ArcelorMittal France : pour la CFE-CGC, c'est une catastrophe sociale et économique annoncée !

Lors de la réunion du CSEC extraordinaire qui s'est tenue le 23 avril dernier, ArcelorMittal France a annoncé le projet de suppression de 636 emplois sur ses 8 sites (Dunkerque, Florange, Mardyck, Montataire, Basse-Indre, Desvres, Mouzon et Saint-Denis).

L'Union européenne, à travers son dernier plan d'action pour l'acier, trace une feuille de route ambitieuse, fondée sur l'accès à une énergie propre et abordable, le soutien à l'investissement industriel et la montée en compétences des salariés.

Ces décisions, pour la CFE-CGC, vont à l'encontre des orientations stratégiques européennes en matière industrielle, qui visent au contraire à relancer une sidérurgie compétitive, décarbonée et ancrée sur le territoire.

Pour la CFE-CGC, cela revient à utiliser la situation économique en Europe compliquée pour la filière acier en opportunité de « dégraissage » drastique de ses effectifs.

Pour la CFE-CGC, ces décisions auront des conséquences dramatiques :

- Un impact social lourd qui va nuire à l'image de l'entreprise et entamer la confiance des salariés comme des clients.
- Une fuite des talents qui entraînera une perte irréversible de compétences clés.
- Des coûts cachés souvent sous-estimés qui viendront amoindrir les économies escomptées.
- Des risques accrus sur la qualité et la conformité qui nuira à la performance industrielle.
- Une exposition à des menaces amplifiées sur la protection des données : en effet, transférer les activités hors d'un cadre réglementaire européen protecteur constitue une prise de risque considérable.

Pour la CFE-CGC, le groupe ArcelorMittal doit revoir sa copie rapidement et en profondeur !

Les solutions existent en s'appuyant sur une véritable GEPP. Pour l'heure, il est plus qu'urgent de faire aboutir le plan d'actions en cours. Celui-ci doit permettre d'atteindre ce résultat sans toucher de manière aussi drastique-aux effectifs.

CONTACTS PRESSE

Pierre Damiani, Secrétaire du CSEC ArcelorMittal France
Xavier Le Coq Coordinateur syndical Groupe ArcelorMittal

06 23 49 37 06
06 16 72 83 78